

Sujet : [liste-personnels] La lettre Ressources Humaines de l'académie de Normandie - N°2

De : Lettre RH <lettre-rh@ac-normandie.fr>

Date : 28/09/2022, 14:33

Pour : liste-personnels@ac-normandie.fr

Si vous ne visualisez pas les images, cliquez dans le bandeau jaune qui apparait sur : "option - affichage des contenus".

2ème numéro de la lettre des ressources humaines

Septembre 2022



• ÉDITO •

La rentrée scolaire 2022 nous a permis de nous retrouver dans nos écoles, nos établissements, nos services.

Comme chaque année, de nouvelles et de nouveaux collègues rejoignent l'académie de Normandie, par mutation ou par recrutement.

La rentrée est l'occasion de leur souhaiter la bienvenue, de les accueillir au sein de nos équipes pour travailler ensemble à la réussite de nos élèves et de nos personnels, et de vous remercier toutes et tous pour votre contribution déterminante à son bon déroulement .

La lettre RH de l'académie de Normandie évoque à cette rentrée les temps de rencontre et de formation qui ont permis d'accompagner ces nouveaux collègues à leur arrivée dans l'académie et pour beaucoup d'entre eux dans un nouveau métier.

En plus d'informations pratiques, dont nous souhaitons qu'elles puissent vous aider dans votre quotidien, la lettre RH rappelle les rendez-vous à venir. Elle évoque aussi les nouveautés de cette rentrée, avec un focus particulier sur le renouvellement des modalités de la formation que permet la mise en place de la nouvelle école académique de la formation continue.

Vous y retrouverez également les témoignages de collègues, partageant leurs perceptions de leurs métiers et leurs expériences professionnelles.

Bonne lecture à toutes et à tous et très belle année scolaire à chacune et chacun d'entre vous!

François Foselle

Secrétaire général adjoint

Directeur des relations et des ressources humaines

LE CHIFFRE

575 761

C'est le nombre d'élèves scolarisés dans les écoles, collèges et lycées de l'académie de Normandie cette année.

LA DATE

04/10

Inauguration officielle de l'école académique à la formation continue (EAFC) au rectorat, site de Rouen.

À NOTER

PLAN DE FORMATION

Profondément réorganisé de manière à le rendre plus lisible et accessible, le PRAF 2022-23 s'organise autour de 11 cycles de formation qui se rapportent à autant de familles métiers, et 3 cycles inter-professionnels transversaux qui s'adressent à tous les personnels de l'académie.

Inscriptions individuelles : le site de l'EAFC vous permettra de vous abonner aux formations qui vous intéressent et de vous tenir informé de leur calendrier d'inscription tout au long de l'année scolaire. La campagne d'abonnement aux formations à candidatures individuelles se déroulera pendant les premières semaines du mois d'octobre.

[En savoir plus](#)

[ACTUALITÉS]



Bienvenue aux nouveaux personnels

Comme chaque année, avant la rentrée scolaire, des réunions de pré-rentrée sont organisées pour accueillir tous les nouveaux personnels.

Les nouveaux personnels ont été conviés à une réunion d'accueil le 30 août dernier, ils étaient près de 1400 invités, reçus sur 6 sites pour préserver une relation de proximité.

À cette occasion, le fonctionnement de l'académie, les grandes thématiques de l'année et les enjeux académiques ont été abordés en présence de madame la rectrice.

Un livret d'accueil a été remis à chacun.

Des capsules vidéos ont été diffusées, les découvrir : "Accueil des nouveaux personnels par madame la rectrice" & "Ils étaient à votre place l'année dernière"



[Télécharger le livret d'accueil](#)



Accueil et formation des nouveaux contractuels 1er degré dans la Manche

Comme dans l'ensemble de l'académie, les personnels contractuels du 1er degré du département de la Manche ont été accueillis avant leur rentrée. Ils ont participé à une formation le 25 août 2022.

Florence Lavalley, conseillère pédagogique formation continue et Olivier Marti, adjoint pour le Premier Degré auprès de la DASEN de la Manche ont animé l'atelier.

L'objectif de cette journée de formation était d'accompagner les nouveaux personnels à faire leur entrée dans le métier d'enseignant.

Plusieurs thématiques ont été abordées avec les participants à la fois sur des aspects réglementaires et administratifs mais également pour aborder les processus d'apprentissage et comprendre les composantes d'une séquence. Les ressources disponibles comme Eduscol et le parcours m@gistère sont également être mises à leur disposition.

Des ateliers ont également été consacrés aux relations avec les parents et à la préparation de la rentrée afin de permettre aux participants de se projeter dès leurs premiers jours de classe.



À noter dans vos agendas

DEC

26 septembre : concours IGE bap E (session 2022).

DPE

Septembre : parution de la circulaire sur les indemnités de sujétions spéciales de remplacement.

Octobre : parution de la circulaire sur le changement de discipline.

Octobre : parution de la circulaire sur les demandes de postes adaptés.

DIFOR

Octobre : lancement de la campagne d'abonnement aux formations à candidatures individuelles.

DPA

13 septembre : les résultats des promotions de grade par tableaux d'avancement des ADJAENES et SAENES ont été publiés sur les sites académiques. Félicitations à l'ensemble des promus.

1er septembre au 26 septembre inclus : la campagne de mobilité 2023 à destination des personnels de direction est ouverte sur le "Portail Agent".



Bienvenue à nos stagiaires du cycle Passerelle !

L'académie a eu le plaisir de participer à l'accueil de la première promotion du cycle Passerelle à l'IRA de Lille, le lundi 12 septembre dernier.

Des représentantes de la DPA Normandie ont ainsi assisté au lancement de ce parcours de formation ambitieux, conçu spécifiquement pour les personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale engagés dans une démarche de reconversion professionnelle.

Six collègues enseignants de l'académie bénéficient cette année de cet accompagnement : nous leur souhaitons un beau parcours de formation.

[En savoir plus](#)

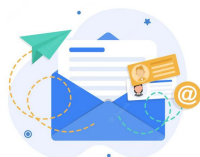


Élections professionnelles du 1er au 8 décembre

Les élections professionnelles sont essentielles pour assurer la représentation de l'ensemble des personnels de l'académie. Cette année, elles conduiront à la mise en place de nouvelles instances du dialogue social à l'échelle de l'ensemble de l'académie de Normandie. Elles se tiendront du 1er au 8 décembre 2022, sur la base d'un vote électronique (accès sécurisé à un portail informatique vous permettant de sélectionner votre choix parmi les différentes listes de candidatures). Vous pourrez retrouver l'ensemble des informations sur votre situation d'électeur à partir du 13 octobre dans le portail élections.

L'adresse de messagerie professionnelle est un élément clé dans le processus de vote. Vous êtes donc invités à vérifier sa pleine opérationnalité pour vous permettre de participer sans difficulté au vote (vérifier qu'elle a bien été activée et s'assurer de l'absence de saturation ou d'over quota de votre boîte par exemple).

Merci par avance à tous pour votre participation.



À quoi sert ma messagerie professionnelle ?

Votre messagerie professionnelle est indispensable pour :

Garantir votre accès :

- à de multiples services en ligne indispensables dans votre quotidien : vos démarches RH avec Colibris, vos besoins en autoformation grâce à m@gistère, le suivi de votre carrière et de votre situation professionnelle, votre intranet, etc.
- à des ressources pédagogiques via les services numériques éducatifs : classe virtuelle, etc.

Être informé(e) de l'actualité de la politique éducative académique et nationale : courriels des services académiques ou du ministère, lettres d'information, etc.

- Accéder au portail des élections professionnelles qui se dérouleront du 1er au 8 décembre 2022

Comment ça marche ?

1. La messagerie professionnelle est mise à disposition de tous les personnels : votre adresse est de type prenom.nom@ac-normandie.fr ou prenom.nomX@ac-normandie.fr en cas d'homonymie dans l'académie.

2. Pour y accéder vous devez utiliser un identifiant et un mot de passe unique permettant d'accéder aux applications et à la messagerie.

Un code d'activation INA (Identifiant Numérique Académique) est envoyé par courriel au service de gestion de l'agent. L'agent se connecte ensuite sur l'outil de gestion du compte (périmètre rouen : <https://bv.ac-rouen.fr/mina/>, périmètre caen : <https://extranet.ac-caen.fr/mina/>)

Comment récupérer ses codes en cas d'oubli ?

Une procédure de réactivation du compte est disponible sur l'outil de gestion du compte (auto-dépannage) :

- soit par l'adresse de secours de l'agent quand celle-ci a été renseignée.

- soit par envoi d'un nouveau code d'activation au service de gestion.

- Les personnels enseignant se connectent à leur webmessagerie académique via <https://webmail.ac-normandie.fr>

+ Bon à savoir

Vous avez cliqué sur un lien frauduleux et avez renseigné des informations personnelles ou votre mot de passe ?

- Connectez-vous immédiatement à l'application MINA pour modifier votre mot de passe, périmètre Rouen : <https://bv.ac-rouen.fr/mina/> périmètre Caen : <https://extranet.ac-caen.fr/mina/>
- Ouvrez un signalement sur la plate-forme d'assistance
- Transférez le courriel frauduleux à spams@ac-normandie.fr
- Supprimez définitivement le courriel de votre messagerie

Si un courriel vous paraît suspect, vous devez le supprimer et vider la corbeille.

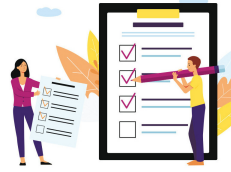
Vous ne recevez plus de messages ?

1. Votre messagerie est peut-être saturée : pensez à supprimer les messages anciens ou inutiles.

2. Ils sont peut-être envoyés dans les courriers indésirables : pensez à les consulter régulièrement.

Si vous rencontrez des difficultés, contacter votre assistance académique :

<https://assistance.ac-normandie.fr>



Sondage : vos retours

Suite à l'envoi du premier numéro de la lettre RH en juillet dernier, une enquête était proposée afin de connaître vos attentes.

Synthèse des résultats du questionnaire :

Vous êtes 37.5% à souhaiter une fréquence de publication mensuelle, 32.9% pour une fréquence trimestrielle et 29.6% pour une fréquence sur les périodes scolaires.

Les informations que vous souhaitez trouver : Informations légales et réglementaires : 34.1% et Découvertes des métiers et services : 28.2%.

Les principales thématiques retenues sont la formation avec 28.5% et la santé et sécurité au travail : 25%.

Vous avez proposé les sujets suivants :

- 1 - les possibilités d'évolution de carrière et de reconversion.
- 2 - la qualité de vie au travail.
- 3 - les AESH et l'école inclusive.

Merci pour votre participation qui aide à faire évoluer cette lettre pour correspondre au mieux à vos attentes.

Un deuxième sondage sera diffusé courant de l'année pour connaître de nouveau vos avis.

Préau 

PRÉAU

L'association nationale PRÉAU a été créée à la suite des réflexions menées dans le cadre du Grenelle de l'éducation qui correspond à l'engagement #5 : bénéficiaire de nouveaux avantages sociaux.

Comme un "Comité d'Entreprise", PRÉAU propose une offre de nombreuses prestations culturelles, sportives, touristiques et de loisirs et vous permet de profiter de tarifs préférentiels.

PRÉAU assure également l'information de ses adhérents s'agissant de l'action sociale interministérielle et ministérielle, en relayant sur son site les différentes prestations offertes dans ce cadre.

L'association est ouverte aux personnels actifs et retraités et à leurs familles. L'adhésion est dorénavant gratuite !

[En savoir plus](#)

[DOSSIER THÉMATIQUE]



L'École Académique de la Formation Continue

L'école académique de la formation continue de l'académie de Normandie sera inaugurée le 4 octobre prochain.

L'EAFC aura pour objectif de transformer la formation continue pour l'ensemble des personnels en leur permettant de construire des parcours au plus près de leurs besoins et de leur environnement de travail.

Son offre s'inscrit dans le cadre du nouveau schéma directeur national de la formation continue, qui vise à faciliter l'accès à la formation, à permettre à chaque personnel d'être acteur de son parcours, à donner à chacun la possibilité de faire reconnaître ses compétences et à soutenir les projets collectifs et les dynamiques locales.

-

3 questions à Eve Cognetta, ingénieure formation de l'académie de Normandie

• Pourquoi une École académique de la formation ?

"L'École académique de la formation continue va remplacer la délégation à la formation des personnels dès septembre 2022 en fédérant les acteurs de la formation (formateurs, inspecteurs, conseillers techniques, chefs d'établissement, administratifs, chargés de mission, ingénieurs de formation, Cardie) autour d'un projet commun : une formation plus cohérente et plus efficace au service de la réussite des élèves et du développement professionnel des acteurs.

Il ne s'agit donc pas d'un simple changement de nom mais bien d'une vraie évolution du cadre de la formation pour notre académie dont les ingénieurs de formation et les formateurs sont appelés à être les chevilles ouvrières".

• Qu'est-ce que cela va changer, concrètement, pour les personnels ?

"Le changement le plus apparent de manière immédiate, c'est la production d'une offre de formation en ligne sur la page du site internet de l'EAFC, où les personnels pourront directement s'inscrire aux formations de leur choix. Également, ces formations sont désormais structurées en parcours pluriannuels, ce qui permettra de construire un projet de formation dans un temps plus long.

L'EAFC c'est aussi un effort de proximité avec les personnels qui sera visible, notamment, avec des lieux physiques au site de Rouen du rectorat ainsi que des antennes locales".

• Vous avez été enseignante avant de devenir ingénieure de formation. Comment voyez-vous l'évolution de votre mission au sein de cette école ?

"Être ingénieur de formation, c'est être un conseiller, un relais, un facilitateur. Nous devons faire en sorte que les formations se mettent en place de la manière la plus pertinente possible. Parmi tout l'éventail des modalités de formation, il faut savoir proposer au cas par cas, pour chaque action de formation celles qui seraient les plus utiles et efficaces, et ce par des échanges et du dialogue avec l'ensemble des acteurs de la formation.

L'EAFC et son organisation vont donc beaucoup renforcer notre rôle de conseil auprès de tous les personnels, cela va nous rapprocher, nous les ingénieurs de formation, du terrain, des collectifs professionnels et de ce fait de leurs besoins".

• En résumé l'EAFC c'est :

- Un lieu identifié grâce à une communication lisible ; un centre de formation , et un guichet unique ouvert à tous,
- Un service totalement intégré, reliant 1er et 2nd degré, formation initiale, continue, instances pédagogiques et services administratifs,
- Des modalités de formation innovantes et collaboratives ; de nouveaux outils

d'organisation et de pilotage,

- Une formation certifiante et diplômante, valorisant les compétences acquises, pour un accompagnement coordonné des projets de mobilité et de reconversion, en lien avec la feuille de route RH,
- Des partenariats stratégiques, suivis et coordonnés par l'E AFC, enrichis d'une ouverture à l'international,
- Une nouvelle conception de l'offre et un Programme Académique de Formation (PRAF) trisannuel, assorti d'une offre en ligne sur le site internet.

L'E AFC ouvre ses portes aux personnels de l'académie de Normandie au rectorat, site de Rouen.

L'intégralité des cycles de formation sera consultable en ligne, avec l'offre de formations sur candidatures individuelles, appels à candidatures et publics désignés :

<https://www.ac-normandie.fr/eafc>

Pour tout renseignement contacter : eafc@ac-normandie.fr

[PORTRAITS]



Audrey

AESH à l'école élémentaire Louise Michel dans le PIAL de Romilly sur Andelle et référente AESH.

"La communication entre l'AESH et l'enseignant est essentielle"

« J'ai toujours souhaité travailler avec les enfants. Après une licence 3 Sciences de l'éducation et une année à l'IUFM, je n'ai pas réussi à obtenir mon concours de professeure des écoles.

J'ai donc commencé à travailler en effectuant des remplacements de professeurs dans des écoles privées, mais je souhaitais plus de stabilité. Lors d'expériences précédentes en classe ULIS, j'ai eu l'occasion de travailler avec des AESH et j'ai trouvé cela très enrichissant. J'ai donc décidé de me réorienter dans cette voie en septembre 2013.

J'aime mon métier : apporter une pédagogie différenciée, établir une relation de confiance, amener l'enfant vers l'autonomie pour le collège, vers la socialisation aussi. Être AESH, c'est être en permanence en train de s'adapter aux difficultés des enfants, aux profils fragiles et compliqués.

J'ai voulu devenir référente pour aider les collègues et pouvoir les accompagner.

La relation AESH – enseignant est essentielle, c'est un fort travail de cohésion d'équipe pour le bien-être de tous. Avec le Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé, nous sommes plus écoutés et il est plus facile d'accompagner au mieux les enfants.

Les élèves sont habitués, sensibilisés et tolérants face à la présence des AESH dans les classes. C'est fluide et naturel, il n'y a jamais de remarques ou de regards, même lorsque l'enfant peut déborder.

Un élève m'a particulièrement marqué : il était dans un contexte familial compliqué et scolarisé à mi-temps et nous avons beaucoup travaillé pour réussir à le sociabiliser. Lors de son dernier jour de classe, avec mon aide, il a confectionné un goûter, après tout un travail préalable, pour le partager avec ses copains. Son regard et son sourire restent gravés, c'était un réel accomplissement pour nous deux ».



Duncan

Jeune professeur des écoles

" J'ai trouvé ma voie"

« J'étais professeur de grande section à l'école de Bosrobert dans l'Eure. J'ai été appelé sur liste complémentaire et mon stage de formation a débuté à la rentrée.

Le métier d'enseignant est venu assez tard dans mon parcours. Je l'avoue avant le bac, je n'étais pas un élève modèle et je ne garde pas un très bon souvenir de mon parcours scolaire. Ce qui est drôle puisque je suis devenu professeur...

Après mon bac technologique STI2D, je me suis orienté en STAPS pour devenir professeur d'EPS simplement parce que j'aimais le sport. En 2ème année de licence, j'ai commencé à travailler et à me poser la question de savoir ce que je voulais vraiment faire dans la vie. En STAPS, les stages avec les élèves m'ont agréablement surpris, j'avais le sentiment d'être utile, de leur apporter quelque chose. Après avoir obtenu ma licence, j'ai véritablement eu le déclic pour le métier de professeur. Ma deuxième demande de Master a été acceptée et les stages en école ont confirmé que j'étais sur la bonne voie.

Je peux dire que c'est une revanche sur mon parcours scolaire.

Je souhaite être un professeur bienveillant, montrer à mes élèves qu'ils sont capables. Je suis là au quotidien pour les rassurer et leur éviter un stress qui ne devrait pas exister à ce niveau.

Cette année, je souhaite être encore plus à l'aise avec les parents, les aider à faire grandir leurs enfants. Je souhaite que mes élèves soient heureux de venir à l'école, souriants et dans la confiance pour apprendre et réussir.

J'ai trouvé ma voie. J'apprends tous les jours moi aussi. Chaque journée est différente, et cela me plaît beaucoup.»

[L'ACTUALITÉ DU MINISTÈRE]

CDIsation des AED : le décret publié

Le ministère de l'Éducation nationale a publié le jeudi 11 août au Journal officiel un décret instituant la possibilité d'une « CDIsation » pour tous les assistants d'éducation (AED) présents dans les établissements du second degré. Cette mesure concerne toute personne ayant au moins six ans d'ancienneté.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter votre gestionnaire.





www.ac-normandie.fr

Cet email a été envoyé à l'ensemble des personnels de l'académie.

Merci de ne pas répondre à ce message.

Si vous souhaitez nous contacter merci d'écrire à communication@ac-normandie.fr